



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Az ingénierie sa**, Rue de la Grand-Fontaine 32, 1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 06.05.2010
3. Suspension de faillite: 26.05.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.06.2010
5. Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Développement de produits de technologie innovant dans les domaines de l'énergie électrique, réalisation de prototypes, diffusion et formation à l'utilisation de ces technologies. Réaliser des technologies de communication et assurer la formation à ces technologies.
(Réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00497685

